

# Plan d'Action Bio

## Guide de mesures pour le développement de la production biologique

Contenu	
Définition	2
Cadre politique	3
Acteurs	4
Motivations et freins liés à la reconversion bio	5
Mesures	6
1 Vulgarisation et conseils	7
2 Formation	11
3 Soutien financier à la reconversion	13
4 Recherche et développement	15
5 Communication	16
6 Soutien à la filière bio	17



**Le but de ce guide est de fournir une « boîte à outils » qui facilite le travail des organismes, politiques et décideurs désirant développer l'agriculture biologique.**

Cette boîte à outils doit permettre de choisir, en fonction du but visé, les mesures les mieux adaptées, par exemple favoriser les exploitations produisant des denrées demandées par le marché, particulièrement quand le niveau d'autoapprovisionnement indigène est déficitaire.

Le guide présente des conditions de réussite pour la mise en place d'un Plan d'Action Bio (voir définition à la page suivante et un éventail de mesures concrètes avec les effets attendus).

En annexe à ce guide, un inventaire des soutiens et actions actuellement en vigueur en Suisse « Mesures de soutien à l'agriculture biologique dans les cantons suisses » est disponible sur Internet ([url.agridea.ch/plan\\_action\\_bio](http://url.agridea.ch/plan_action_bio) et [www.bioactualites.ch](http://www.bioactualites.ch) > Reconversion > Plans d'action bio.).

Impressum	
Edition	AGRIDEA Jordils 1 • CP 1080 CH-1001 Lausanne T +41 (0)21 619 44 00 F +41 (0)21 617 02 61 <a href="http://www.agridea.ch">www.agridea.ch</a>
Auteur-e-s	Michel Jeanrenaud, Martina Siegenthaler, Josy Taramaraz, AGRIDEA; Maurice Clerc, Robert Obrist, FiBL; Christian Voegeli, Bio Suisse.
Groupe	Production végétale
Mise en page	Lila Bonhomme, AGRIDEA
Article no	2760
© AGRIDEA, décembre 2015	

### A propos de cette fiche

#### Utilisateurs potentiels

Ce guide s'adresse à toutes les personnes ou organisations désirant développer la production biologique, par exemple des administrations cantonales, des politiciens, des décideurs, des associations de producteurs, des organisations professionnelles, des multiplicateurs, des conseillers agricoles, etc.